

Catégorie : Les Armes

Toutes les armes de la Collection

Une comparaison rapide entre un parisien et un liégeois.

Une Comparaison entre un revolver parisien et un revolver liégeois de même modèle, un revolver 12 mm à broche en Triple Action.



Le « LF 9633 » de fabrication parisienne en poli blanc.

Le « EL 218148 » de fabrication liégeoise en noir.



D'aspect visuel rapide les deux revolvers sont assez semblables :

- Calibre de 12 mm à broche.
- Longueur totale de 270 mm.
- Mécanisme en Triple Action.

Néanmoins l'ajustement des pièces et la finition de l'ensemble est nettement supérieur sur l'arme fabriquée et finie à Paris.

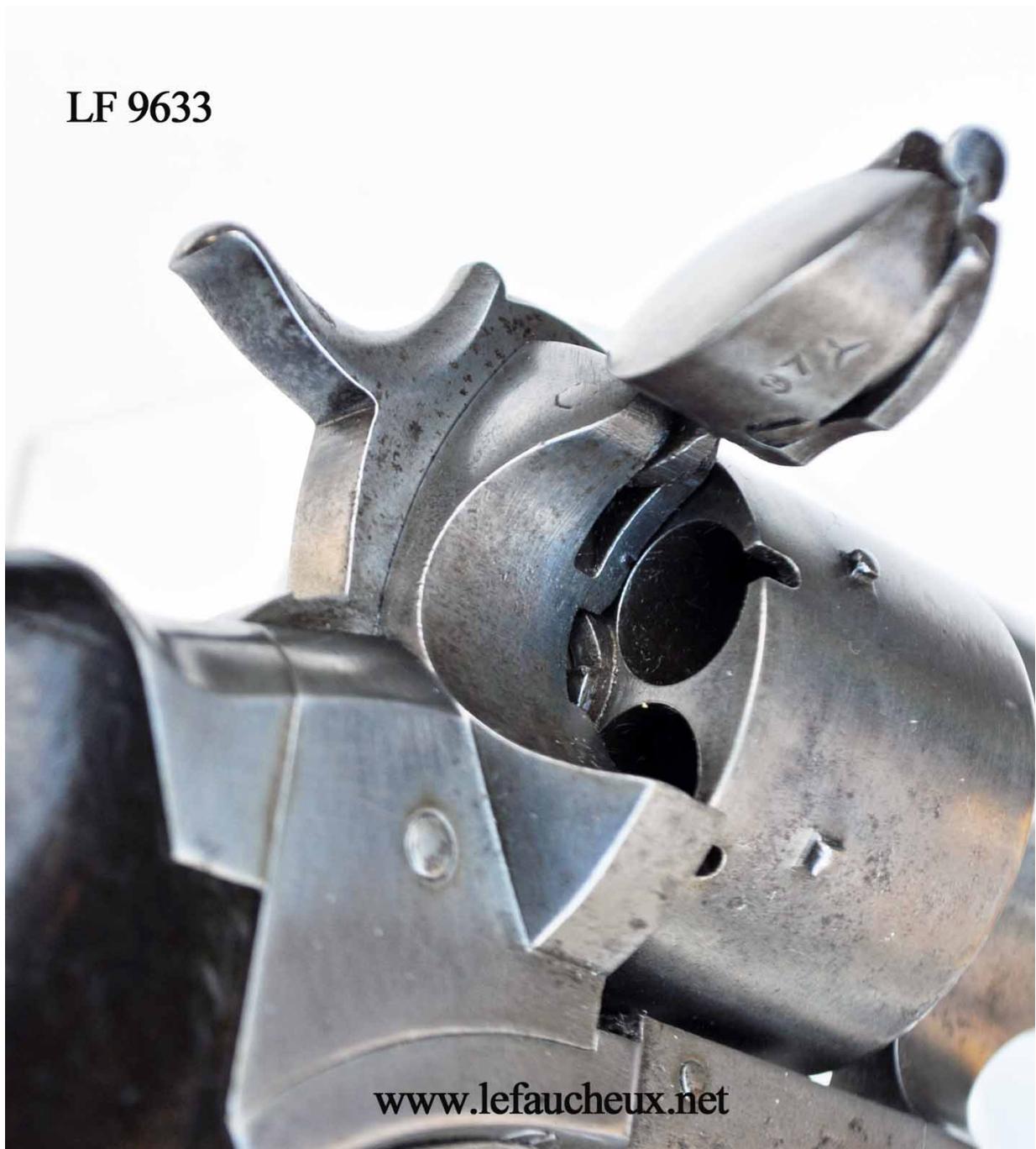
Mais en y regardant de plus près on s'aperçoit que ces deux revolvers, par les détails sont bien différents :

- **La longueur totale** étant identique, la longueur du canon ne l'est pas :
 - — LF = 136 mm
 - — EL = 131 mm
- **Le poids** :
 - — LF = 902 grammes
 - — EL = 960 grammes
- **La tête de chien** :
 - — LF = très étroite et effilée, comme l'ensemble de TA parisien.



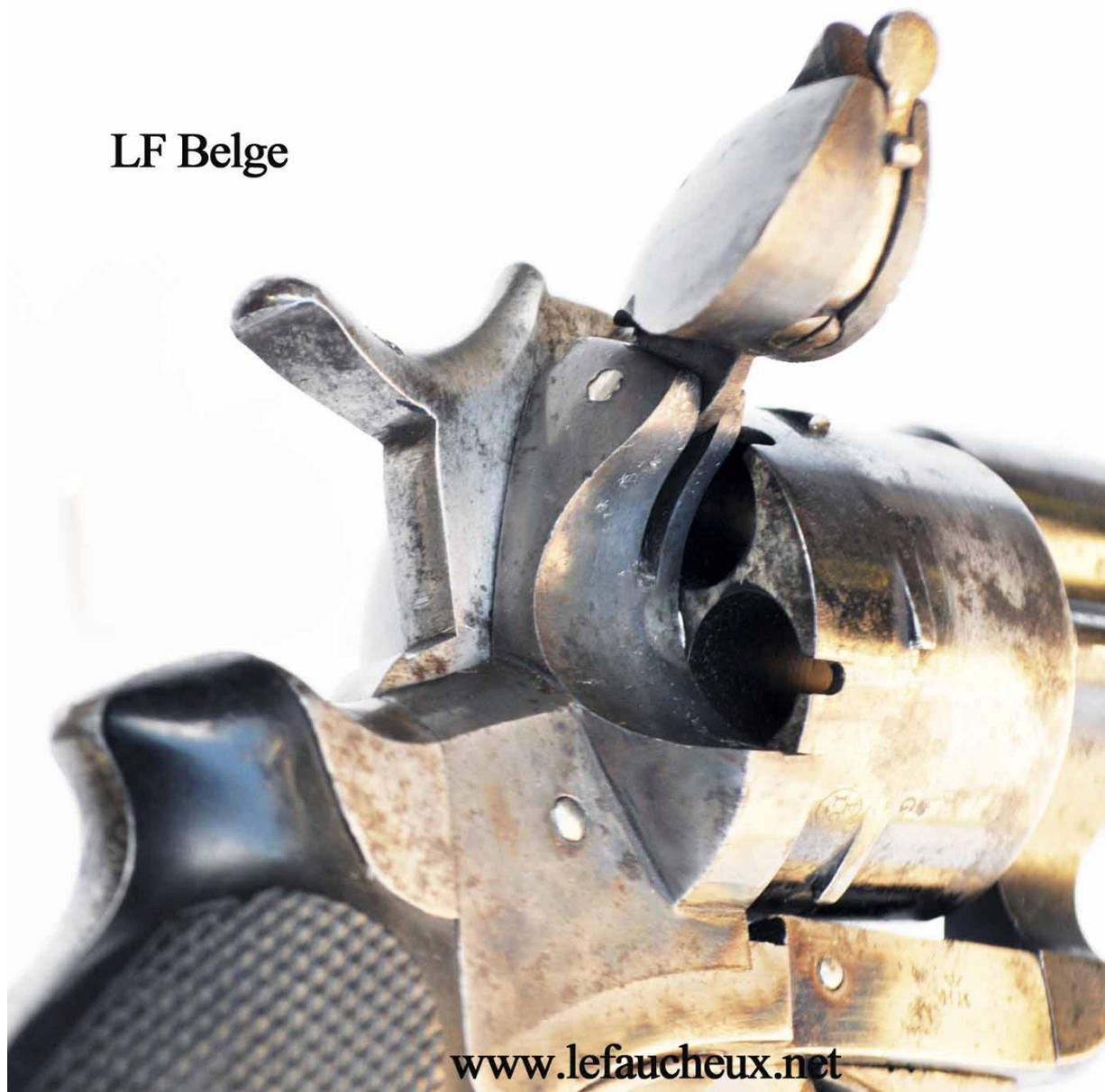
- — EL = demi ronde, similaire à celui du 1854, ce qui a obligé d'élargir le passage dans le rebord de la culasse.
- **Le barillet** : même dimensions pour les deux, mais le LF a des arrêteurs carré et ceux du EL sont « rectangulaire en pente douce ».
- La profondeur de la porte de chargement :

LF 9633



- — Pour le LF elle est de 16 mm et qui découvre partiellement le « rochet » du barillet, facilitant le graissage de l'axe.

LF Belge



www.lefauchaux.net

- — Pour le EL elle est de 13.6 mm et de ce fait ne permet pas le graissage de l'axe.
- **La visserie :**





- — Le LF et le EL ont exactement le même nombre de vis, mais ceux du LF sont bien « encastré » en n'accrochant pas, donnent plus de « fluidité » à l'ensemble.

® et © Lefauchaux novembre 2016

📅 novembre 19, 2016 👤 Guillaume Van Mastrigt 📁 3 - Triple Action, Les Armes



Le LF 68, 10 coups, 12 mm en Triple Action

Le revolver 12 mm en TA à 10 coups, le LF 68.

Introduction

Nous connaissons tous le revolver 12 mm en Triple Action à 6 coups, qui est pour ainsi dire commun et « déjà-vu ».



Par contre, le 12 mm en TA, mais à 10 coups, est beaucoup moins courant voire rare.

La production de ces 12 mm TA à 10 coups a été faible, probablement moins de 600 pièces.

Les armes de ce calibre et de cette puissance de feu, sur une rangée à canon simple font partie des revolvers situés dans le brevet 55784 du 27 Septembre 1862.

Le 12 mm à 10 coups est une arme typiquement « Civile à vocation militaire » qui n'a eu aucun succès commercial.

Les dimensions de l'arme sont très proches de celles du 7 mm à 20 coups.

C'est une arme lourde dont le poids à vide, comme nous le verrons ci-dessous, dépasse largement le kilo et chargé, presque 1.3 kilo.

Malgré une puissance de feu largement supérieure à la moyenne des 6 coups, on peut aisément imaginer l'encombrement et le poids à la ceinture d'un soldat ou officier.

La faible production de ces armes peut aussi être due au fait que cette production est relativement tardive par rapport au 6 coups du même calibre et que par conséquent elle s'est retrouvée en concurrence avec le 7 mm à 20 coups qui commencera à sortir des ateliers vers le mois de février – mars 1865.



Datation et évolution :

Les revolvers en 12 mm à 10 coups constituent une série bien à part et spécifique.

L'ensemble des numéros relevés sur les armes en 12 mm, TA et en 10 coups, se situe actuellement entre le « LF68 » et le « LF582 ».

A priori, selon mes observations, il n'existerait principalement que deux groupes :

- Un premier groupe avec vis de calotte de crosse apparente et ressort du système TA dans le prolongement arrière du chien, sans déport.
- Un second groupe où les vis de la crosse ont disparu, puisque remplacées par une fixation par « Mortaise / Tenon » recouverte par les plaquettes.

En tenant compte des observations énumérées ci-dessus, on pourra les dater et/ou les situer dans le temps.

Les premiers revolvers en Triple Action sont apparus en Septembre 1862 ; ils avaient effectivement les vis apparentes au niveau du talon de la crosse, mais aussi le ressort du système triple action déporté sur la droite.

A noter aussi, le marquage « LF » situé encore sur le tonnerre du côté droit.

Le changement de marquage du numéro « LF » intervient vers le mois de Juillet – Août 1864 sur les revolvers 12 mm à 6 coups.

En observant l'ensemble des 12 mm TA à 10 coups, on peut constater que tous les numéros « LF » sont situés sur le côté gauche dans le prolongement de l'axe central. (sous réserve de vérification)

Il est à noter en plus qu'aucune des armes observées n'a de ressort de Triple Action avec l'extrémité qui fait une découpe visible dans le bras supérieur de la crosse derrière le chien.

Modification déjà opérationnelles sur les 12 mm à 6 coups à partir d'Avril 1864.

Pour finir, la crosse sur le 12 mm à 6 coups ne prend cette forme arrondie, avec la suppression des deux grosse vis au bénéfice de la fixation « Mortaise / Tenon », recouverte par les plaquettes, qu'à partir de Nov. – Déc. 1864.

On peut de ce fait raisonnablement croire que la fabrication du « LF 68 » est à situer vers le mois d'Août 1864.

Poinçons et marquages :



Le fameux « LF 68 » surmonté du pistolet suivi de son numéro est situé sur le côté gauche dans le prolongement de l'axe central.



Sur le dessus du canon est :

« LEPAGE FRERES A PARIS, 12 RUE D'ENGHEN ».

Ce qui voudrait dire que cette arme a été commercialisée par leurs soins.



Sous le canon, devant l'axe central, en ovale :

«INVon E. LEFAUCHEUX BREVETE S.G.D.G. (PARIS) ».

Et le chiffre « 2 ».



L'ensemble des pièces de l'arme comporte le numéro « 87 :: », qui correspond à son numéro d'assemblage.

Caractéristique de l'arme:

- Poids à vide: 1130 grammes
- Longueur totale : 290 mm
- Longueur canon : 156.7 mm, tonnerre à pans, arrondi sur 32 mm et ensuite rond, à 4 rainures internes.
- Intérieur du canon :
 - — Entrée : 11.1 mm / 11.4 mm
 - — Sortie : 10.9 mm / 11.2 mm
- Fixation du canon : Le canon est vissé sur l'axe central et au bâti par 1 vis « encastrée » frontale, au niveau de la console.
- Fixation du socle à la carcasse : par 3 vis.
- Mécanisme : Triple Action.
- Barillet : 10 coups, 12 mm à broche.
 - — Type : Cannelé
 - — Entrée drageoir : 12 mm
 - — Sortie drageoir : 11mm
 - — Diamètre : 57.8 mm
- -Longueur: 28.9 mm et 37.6 mm avec le rochet et la partie avant.

- — Arrêteurs de blocage : carré de 3.2 mm / 3.4 mm.



- Culasse :
- –Diamètre : 65 mm
- — Epaisseur du bord : 7.6 mm
- — Epaisseur au centre : 16.2 mm
- — La portière de chargement avec un ressort et lèvres de pincement.
- Grand ressort : Plat, fixé par une grosse vis à la base du bras inférieur.
- Ressort TA : Plat, fixé à 1/4 de la hauteur du bras supérieur de la crosse. Se placent droit derrière le chien, le décrochement existe toujours mais n'est pas visible de l'extérieur. Ressort cranté pour pouvoir accrocher les crans du chien.
- Détente : Fixe sur le corps.



- Corps de détente : Avec ergot sur l'arrière pour repousser vers le haut la « Baïonnette ».
- Ressort de rappel de détente : En « V » encastré dans la console, devant la détente.
- Chien : Avec crête, muni de deux crans et chaînette de liaison.
- Pontet : Rond, fixé par deux vis, celle du devant fixée sur le dessous de l'embase, celle de l'arrière à l'intérieur du bâti.



- Talon : Arrondi sur son ensemble, calotte tenue par 2 vis apparentes. Avec la présence d'anneau de dragonne.
- Baguette d'éjection : En forme de « tête de clou » permettant de repousser les douilles hors du barillet.
- Plaquettes : 2 pièces en bois quadrillé tenues par une grande vis traversant de part en part la crosse. « Busc » carré de 11.3 mm de largeur.
- Arme en poli blanc.

Autre pièce disponible sur le site le LF 360

Un 10 coups de chez Lefauchaux en 12 mm TA, le LF 360.

Un 10 coups Lefauchaux le LF 360 . Tout ceux qui s'intéresse aux revolvers Lefauchaux connaisse le 12 mm en Triple Action à 6 coups ou le revolver double canons et double rangées dans le barillet en 7 mm. Beaucoup plus rare et méconnu est le revolver décrite ici; je vous présente le « LF 360 ... Lire la suite de



La Grande Famille des Lefauchaux



Un revolver issu du brevet du 10 septembre 1868, le LF 27

Le revolver 1868, le LF 27.

Introduction :

Le revolver « 1858 » et le « 1870 » de Marine sont les plus mythiques de l'épopée Lefauchaux.



Autant le revolver 1858 sera entièrement fabriqué dans la Manufacture de Saint-Etienne, autant le revolver 1870 le sera dans les ateliers du 194 rue Lafayette à Paris

L'histoire du revolver « 1870 de Marine » commence par une demande du 13 mars 1868, du Ministre au Président des Marchés Spéciaux de l'Artillerie et se terminera en septembre 1872.



Le samedi 6 juin 1868, Eugène Lefauchaux participe à une séance d'explication avec le « Comité », sur les deux types de revolvers de conception nouvelle ; l'un à broche, l'autre à percussion centrale.

Que le « Comité » décrit comme suit :

« Le mécanisme de la platine est plus simple, plus solide, plus facile à entretenir, à monter et à démonter et l'ajustage de ses différentes pièces n'exige pas l'emploi de la lime.

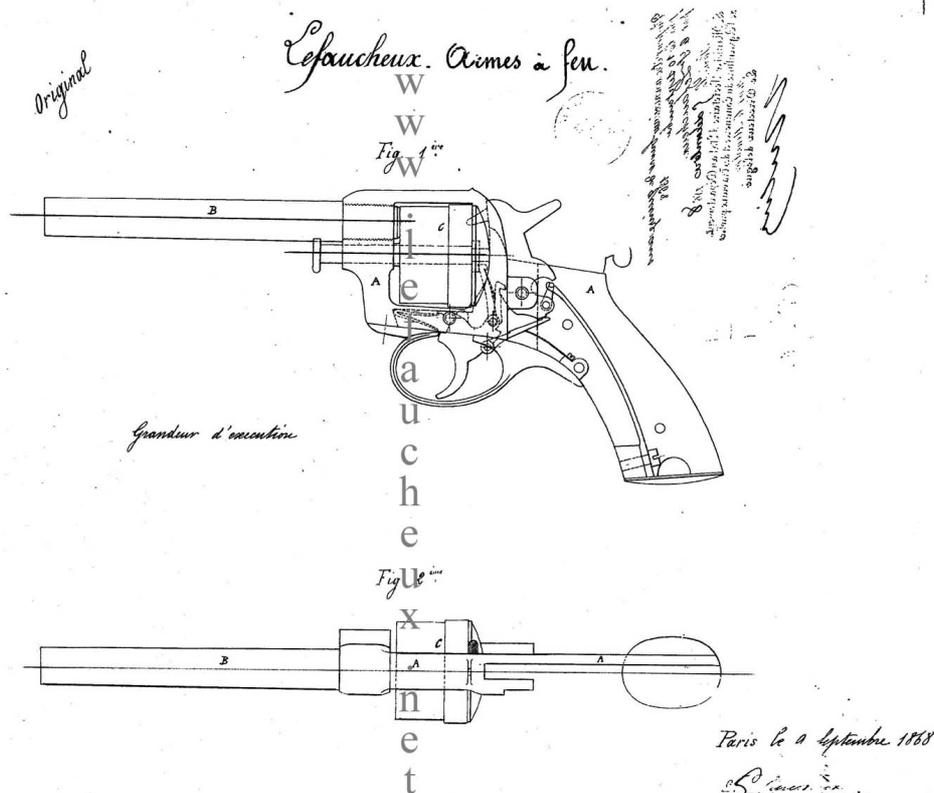
Mr Lefauchaux s'engage à les fabriquer de sorte que chacune d'elles puisse s'appliquer indifféremment, sans être retouchée, sur toutes les platines du même modèle.

Comparativement la simplicité du mécanisme provient de celle des pièces dont il se compose et de leur moins grand nombre ; la facilité de montage et de l'entretien ; de ce qu'il suffit d'enlever la poignée de bois pour que ces pièces soient à découvert et enfin la solidité : de ce que celles-ci sont toutes fixées sur une forte plaque de fer, dont la partie postérieure, garnie de bois de chaque côté, forme la crosse du pistolet.....

.... l'encadrement du barillet est complété par une pièce en fer fixée en dessus au canon et à la culasse, ce qui augmente la solidité de l'arme ; enfin l'on peut armer de deux manières : en agissant soit directement sur le chien, soit seulement sur la détente.....»

Dans ce même rapport le Comité propose quelques modifications :

1. L'encadrement métallique du barillet sera d'une seule pièce, avec la plaque de fer qui forme la crosse et le corps de platine.
2. Le canon sera vissé, jusqu'au refus et à frottement »



Lors du dépôt du brevet 82358, le 10 septembre 1868, Eugène Lefauchaux profite de ces deux recommandations pour les glisser dans sa description afin de s'accaparer, à moindre frais ces deux idées.

De nouveaux essais ont lieu le 29 janvier et 2 février 1869 sur le « Louis XIV » et le « Savoie ».

Le 7 Décembre 1869, le Ministre de la Guerre adopte officiellement le revolver d'Eugène Lefauchaux comme paraissant le mieux adapté pour les besoins du service de la Marine.

Néanmoins, il demande encore des essais afin de déterminer le choix entre un revolver à canon long de 154 mm, ou à canon court de 121 mm.

La Commission de tir se prononcera en faveur du canon raccourci, soit le canon de 121 mm.

Le rapport du 3 février 1870 conclut :

« Ces revolvers (à canon raccourci) ont en effet la même justesse que les autres, ils pèsent environ 40 grammes en moins, leur puissance balistique plutôt augmentée que diminuée, enfin ils ont un aspect plus flatteur et il est plus facile de les porter. »

La production totale des revolvers à percussion centrale, issus du brevet de Septembre 1868 dans les ateliers de la rue Lafayette aurait été, me semble-t-il, d'environ 9000 pièces.

Le « LF 27 » :

Datation et quantité:

Les quelques pièces de revolvers « modèle 1868 » et « modèle 1869 » que j'ai pu voir se situent entre le « LF 8 » et le « LF 140 ».

On peut donc aisément en conclure que le nombre de ses modèles ne dépassent pas les 150 pièces.

Le « LF 27 » ressemble beaucoup au dessin qui accompagne le brevet du 10 septembre 1868 et intègre la plupart des recommandations faite par le Comité lors des essais du 29 janvier et 2 février 1869.

Ce qui permet d'estimer que la fabrication du « LF 27 » peut être située durant le premier semestre de 1869.

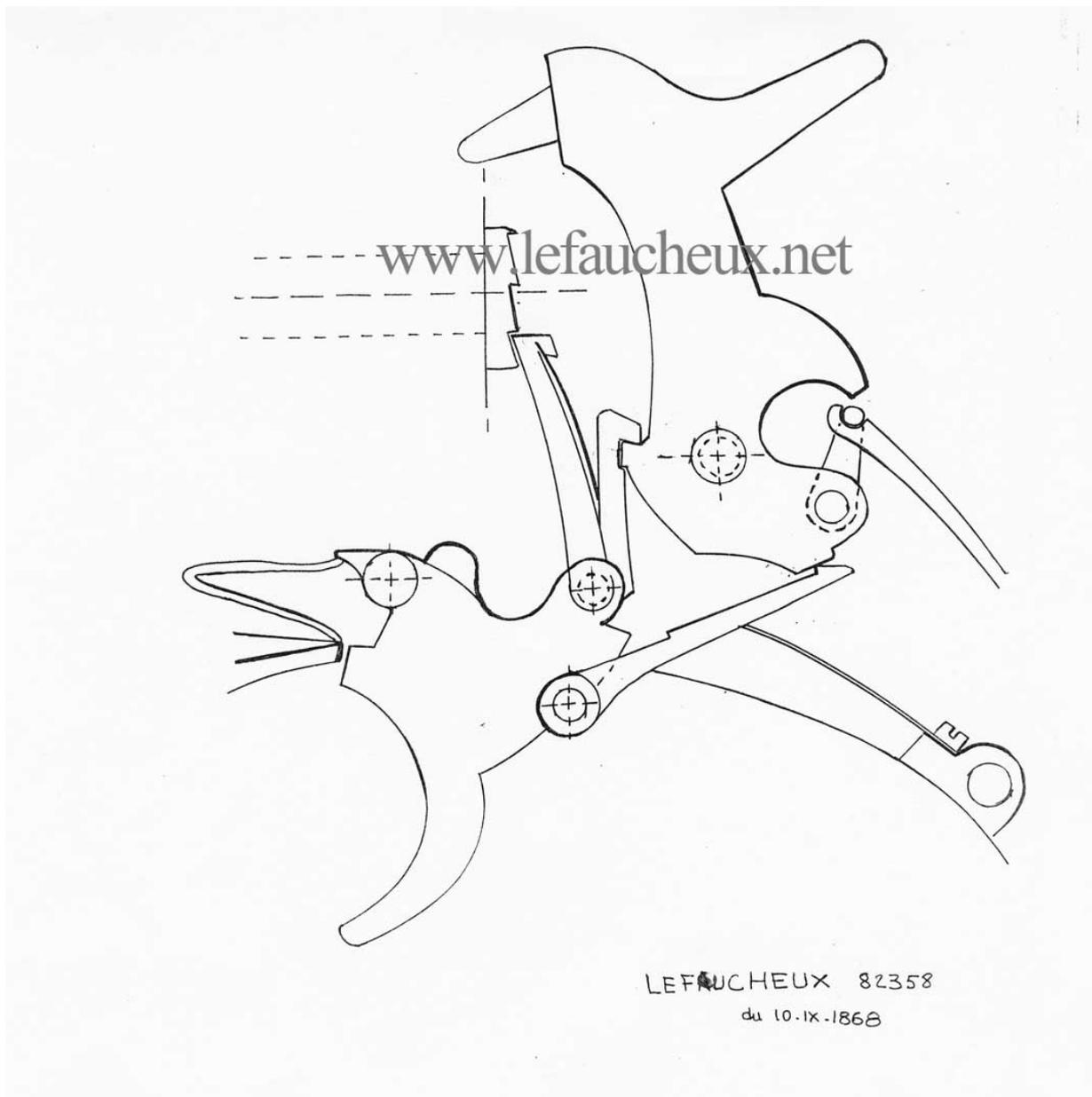
Voir aussi le livre d'Henri Vuillemin : « Les revolvers Militaires Français », page 81. (le « LF 14 » est très similaire au « LF 27 »)

Principe de fonctionnement du revolver 1868 :

La particularité du revolver issu du brevet de 1868 est qu'il fonctionne en Simple et Double action.

C'est une nouveauté pour la Marine puisque le « 1858 réglementaire » ne fonctionne lui, qu'en Simple Action.

Le rajout de la « Double Action » procure à l'arme un volume de feu dont le « 1858 » était privé.



Le mentonnet et la barrette de liaison entre la détente et le chien sont montés sur le même axe, sur le haut du corps de la détente.

En pressant légèrement la détente, la barrette de liaison fait basculer le chien en arrière et prend le premier cran de la gâchette, le « cran de sûreté ».

La mise sur le « cran de sûreté » dégage la pointe du percuteur, permettant au barillet de tourner librement et ainsi permettre le chargement ou déchargement des munitions.

Une nouvelle pression sur la détente permet de mettre le chien sur le deuxième cran de la gâchette, le « cran de l'armé ».

Dans le même mouvement le mentonnet aura poussé le barillet $1/6^{\text{ème}}$ de tour, par l'intermédiaire du rochet, afin d'aligner la balle du barillet en face du canon et le taquet de verrouillage, présent sur le haut de la détente, vient se bloquer dans l'arrêtoir du barillet.

Le tenon du chien est sorti de la mortaise de la barrette et le grand ressort est sous pression.

La pointe de la gâchette repose sur une encoche à l'arrière de la détente.

Le ressort de détente, à l'avant de celle-ci, offre une contre-pression à l'ensemble du mécanisme.

Les mêmes mouvements s'opèrent exactement en tirant en arrière le chien (Simple Action).

Une pression supplémentaire sur la détente pousse la pointe de la gâchette, (qui repose sur l'encoche) vers le haut et pivote autour de son axe en libérant le chien de son « cran d'armé », qui, sous la pression du grand ressort, lance le percuteur vers l'avant pour le « coup de feu ».

Le ressort de détente repousse ladite détente en place et l'ensemble du mécanisme suit le même mouvement et se retrouve prêt pour un nouveau coup de feu.

Marquages et poinçons :



- Sur le canon, en lettres enroulées : « E. Lefauchaux Bt. à Paris ».



- Le numéro « LF 27 » est situé du côté gauche, parallèle à l'axe central.
- L'ensemble des pièces de l'arme comporte le numéro d'assemblage « 27 N ».



- Sous les plaquettes le « 27 N » est complété avec un « G » dont j'ignore la signification.



- Sur la plaque forment la crosse, au niveau du trou de passage de la vis supérieur des plaquettes, en arc de cercle « E. Lefauchaux »

Caractéristiques techniques :

- Poids à vide: 1045 grammes
- Longueur totale : 300 mm
- Longueur canon : 156 mm, rond, à 4 rainures internes.
- Canon : Vissé dans la carcasse.



- Carcasse : Carcasse, cage du barillet et crosse d'une seule pièce. L'ensemble des pièces du mécanisme sont placées du côté gauche de la crosse.
- Mécanisme : En Simple et Double Action.
- Barillet :
- — 6 coups, 12 mm à percussion centrale.



- — Entrée drageoir : 13.1 mm / 12.3 mm
- — Sortie drageoir : 11.3 mm
- — Diamètre : 42.4 mm / 44 mm
- — Longueur: 31.7 mm et 36.7 mm avec le rochet et la partie avant.
- — Arrêteurs de blocage : En creux de forme triangulaire.





- Pour sortir le barillet de son logement, il faut tirer l'axe central vers l'avant, ouvrir la portière de chargement et mettre le chien au premier cran.
- Culasse :
- — Diamètre : 44 mm, mais n'est pas entièrement ronde à cause de la forme de la portière de chargement.





- — Portière de chargement : S'ouvrant vers le haut, avec son ressort dans le creux de la culasse.
- Grand ressort : Plat, fixé par une grosse vis à la base du bras inférieur.
- Ressort de rappel de détente : En «V », devant la détente.
- Pontet : Rond, fixé par une vis extérieure sur le devant et par une autre interne située sous la plaquette gauche.
- Talon : En ovale avec un anneau de dragonne.
- Baguette d'éjection : En forme de « tête de clou » sur un guide « réglementaire » permettant de repousser les douilles hors du barillet.





- Plaquettes : 2 pièces en bois tenues par deux grande vis traversant de part en part la crosse.
- Arme en version : Bronzé





Brevet d'invention : N° 82358 du 10 septembre 1868

Le « 70 de Marine » Ce brevet mérite un intérêt particulier ; c'est le prototype du célèbre « 70 de Marine » et le dernier brevet d'Eugène sur les revolvers. Brevet d'invention : N° 82358 du 10 septembre 1868 Mémoire descriptif déposé à l'appui de la demande d'un Brevet d'Invention de quinze ans, pour des perfectionnements apportés aux armes à ... Lire la suite de



La Grande Famille des Lefauchaux

® et © Lefauchaux octobre 2016.

📅 octobre 29, 2016 👤 Guillaume Van Mastrigt 📁 4 - 1868-1870 et 1873-74 - 22 short, Les Armes



Le LF 1479, version luxe en coffret, en 12 mm issu de la 1ère série.

Le revolver Lefauchaux « LF 1479 »



Introduction et datation:

A partir du moment où Eugène Lefauchaux dépose son premier brevet, concernant le modèle 1854, le 15 avril 1854, l'arme va connaître une évolution constante jusqu'en 1869, date à laquelle le brevet tombe dans le domaine public.



Les 1854 peuvent être classés en deux groupes ou séries.

La « bascule » de la 1^{ère} série dans la 2^{ème} série est matérialisée par le LF 3027 ; c'est cette arme que la Commission de Vincennes retiendra comme référence lors de son acceptation le 27 octobre 1857.



Coffret de transport recouvert de cuir noir clouté; intérieur gainé de velours vert; 34 x 18 x 6,5 cm, avec l'emplacement pour l'arme et un compartiment suffisamment grand pour recevoir une boîte de 100 cartouches.

Le « LF 1479 » fait partie de cette 1^{ère} série mais a déjà intégré une grande partie des exigences de la Marine :

- Calibre 12 mm rayé, les premiers sont les « LF 319 à LF 324 ».

- Canon standard rond.



- Le talon de la crosse en forme « d'ovale – diamant » avec un anneau.



www.lefauchaux.net

- La culasse en forme de « chapeau chinois ».
- La crête de chien très relevée.



- Le bras inférieur de la crosse est tenu par 2 vis à la carcasse.

Le LF 1479 est probablement sortie des ateliers du 9 et 9 bis rue Lafayette à Paris vers le mois de décembre 1856 / janvier 1857.

Marquages et poinçons :



Le couvercle du coffret comporte un écusson en laiton gravé aux initiales de « A-D ».

Ses lettres ne se retrouvent pas sur l'arme, ce qui ne permet donc pas d'affirmer que ce coffret, certes d'époque, lui appartient.



Le numéro de l'arme, situé à son emplacement habituel sur l'embase, côté droit, est le « LF 1479 ».



Sur le dessus du canon « INVON. E. LEFAUCHEUX BRté PARIS »



Le numéro d'assemblage, qu'on retrouve sur l'ensemble des pièces est le « 5 B »



L'ensemble de l'arme est gravé de sarments et de feuilles de vigne.

Caractéristiques techniques :

- Poids à vide : 978 grammes
- Longueur total de l'arme : 295 mm



www.lefauchaux.net

- Longueur du canon : 154 mm, octogonal sur la longueur du tonnerre et rond sur le restant de la longueur avec un guidon surmonté d'un grain d'orge.
- Intérieur du canon : Rayé de 4 rainures large, tournant vers la droite.
- Fixation du canon : vissé sur l'axe central et maintenue par une vis à l'embase par le pontet. Un ressort fixé au pied du canon pousse sur le barillet pour l'immobiliser lors de l'armement.
- Fixation du socle à la carcasse : par 2 vis.
- Mécanisme : Simple Action uniquement.
- Barillet : 6 coups, 12 mm à broche
 - — Entrée drageoir : 12.2 mm
 - — Sortie drageoir : 11.3 mm
 - — Diamètre : 41.7 mm
 - — Longueur : 32.7 mm et 39.9 mm avec le rochet et bague de devant.
- Culasse :
 - — Diamètre : 48.7 mm
 - — Epaisseur du bord : 6.3 mm
 - — Epaisseur au centre : 17.2 mm.
 - — Pas de lèvre de pincement sur la portière.



- — Conçue au départ pour des balles de 9 mm, le fond de la portière a été creusée pour pouvoir y introduire les balles de 12 mm.
- Grand ressort : Plat, fixé par une grosse vis à la base du bras inférieur.
- Chien : Crête relevé, et tête en demi-cercle aux côtés plat avec une entaille pour prendre la visée.
- Ressort de rappel de détente : En L, placé sur la gauche.
- Pontet : Type repose doigt.
- Talon : De forme ovale en forme de « diamant » avec anneau. Solidaire au bras supérieur et fixé par une vis au bras inférieur.
- Baguette d'éjection : Forme classique type « Tête de clou » permettant de repousser les douilles hors du barillet.
- Plaquettes : 2 pièces en bois tenue par une grande vis traversant de part en part la crosse.



📅 octobre 29, 2016 👤 Guillaume Van Mastrigt 📁 1 - Simple Action, Les Armes



Le LF 23590, un 9 mm en DA

Un Lefauchaux 9 mm, le « LF 23590 » à cran de sécurité et double action uniquement



Introduction :

Il n'est pas facile pour un 9 mm de trouver sa place, qui plus est pour un revolver 9 mm en « feu continu », trop encombrant pour être une arme de poche avec un poids d'environ 650 grammes alors qu'un 7 mm ne fait qu'environ 400 grammes.

Trop petit et d'une puissance de feu trop faible pour pouvoir rivaliser avec les armes « Civiles à vocation militaires » comme les modèles 1854 en 12 mm.

Pourtant Eugène Lefauchaux a mis en production une arme en 9 mm en double action.

Pour quel type de clients ?

- Des gens du voyage, qui considèrent qu'un revolver 7 mm n'a pas la puissance de feu nécessaire pour se défendre correctement et qui trouvent qu'un revolver de 1 kg comme le 1854, est trop lourd et trop encombrant à manipuler dans ses bagages ?
- Des gens de taille moyenne, avec une paume de main de faible dimension, qui trouvaient que le 7 mm n'avait pas la puissance nécessaire et que le 12 mm était trop grand ?

Ou simplement un moyen pour Eugène Lefauchaux de compléter sa gamme de revolvers et de pouvoir proposer une alternative, un compromis ou un mi-chemin.

C'est cette dernière hypothèse qui me semble être la plus plausible et c'est peut-être pour cette raison que la quantité produite par Eugène Lefauchaux est très faible.

Une autre explication sur la faible quantité produite pourrait être son époque de mise sur le marché : c'est-à-dire après 1864.

Description du modèle :

Le fonctionnement du 9 mm en DA est exactement le même que le 7 mm en « feu continu » c'est-à-dire que le seul moyen de faire feu est de presser la détente.

La comparaison entre les deux s'arrête là.

Le mécanisme du 9 mm en double action a été complètement revu et le mécanisme à balancier du 7 mm a été supprimé.

Bienvenue à un mécanisme ultrasimple qui réduit au strict nécessaire le nombre de pièces :

- Un grand ressort.
- Un chien avec à l'arrière une chaînette pour la liaison avec le grand ressort et sur son devant, un cran-entaille.
- Une détente sur laquelle sont emboîtés le mentonnet (doigt élévateur) et une barrette de liaison entre le chien et ladite détente.
- Un ressort de rappel de détente.

Ce modèle est resté identique, durant toute son existence, aussi bien au niveau de son aspect extérieur qu'au niveau mécanisme, à savoir :



- Une crête arrondie avec un redan.
- Une queue de détente articulée, sans pontet.
- Une crosse arrondie la plupart du temps sans anneau.
- Un ressort arciforme vissé en périphérie de la culasse.

C'est une sécurité de chargement du barillet qui se retrouve exclusivement sur ce modèle.

En soulevant le nez du chien en pressant délicatement sur la détente, on peut, en appuyant sur ce ressort arciforme, faire passer cette dernière sous le nez du chien.



De ce fait, le chien n'est plus en contact avec le barillet.

Ce dernier peut donc être tourné librement sans que les ergots des balles viennent heurter le chien.

Pour s'en débarrasser, il suffit de presser de nouveau légèrement la détente, et le ressort reprend sa place.

Cette particularité n'a curieusement pas fait l'objet d'un brevet de la part d'Eugène Lefauchaux.

Principe de fonctionnement :

En pressant la détente, le mentonnet fait tourner le barillet d' $1/6^{\text{ème}}$ de tour en positionnant le drageoir contenant la balle dans l'alignement du canon.

Au même moment, la barrette de liaison prise sur le cran-entaille situé sur le devant du chien, pousse ce dernier en arrière, en comprimant le grand ressort.

Au-delà d'un certain point, cette barrette sort du cran en libérant le chien, qui, sous la pression du grand ressort, vient frapper l'ergot de la balle et le coup de feu part.

La grande faiblesse du modèle 9 mm à « feu continu » est l'usure du cran-entaille par frottement avec la barrette de liaison.

Une usure prononcée ne permet plus de contrôler le moment du départ du chien.

Le départ prématuré du chien (avec un grand ressort pas entièrement bandé) peut provoquer des ratés au niveau de la mise à feu.

Marquages et poinçons

L'intérêt de cette arme c'est que le marquage « LF 23590 » n'est pas situé du côté gauche en parallèle avec l'axe central mais sur le tonnerre droit.



Il semblerait que cette position « LF » sur le tonnerre droit soit la règle, en tout cas jusqu'au « LF 23590 » puisque sur les numéros « LF » inférieurs ont également cette position à droite.

Pour le moment et selon mes relevés la bascule entre le marquage « tonnerre droit » et le « côté gauche » serait donc situé entre le « LF 23590 » et le « LF 24896 » (cette position s'affinera avec le temps)



Sur le dessus du canon : « E. LEFAUCHEUX BRte S.G.D.G. A PARIS ».



Un «1» ainsi que « Invon. E. Lefauchaux Breveté S.G.D.G. (Paris) » en ovale sur le devant, sous le canon, au niveau de l'axe central.

Cette même inscription en ovale est aussi lisible sur le corps détente, côté droit.



Le numéro d'assemble de l'arme est le « 85 X » qu'on retrouve sur l'ensemble des pièces.



Sous les plaquettes en bois de noyer outre le numéro d'assemble on y retrouve un « J » et un « L » dans un ovale.

Caractéristiques techniques :

- Poids actuel : 614 grammes
- Longueur totale : 215 mm
- Longueur du canon : 99 mm
- Barillet : Diamètre : 36.2 mm.
- ——— Longueur : 26.9 mm et 34.8 mm avec le rochet et le devant.
- Calibre : 9 mm à broche, 6 coups
- Finition : poli blanc.
- Mécanisme : double action uniquement

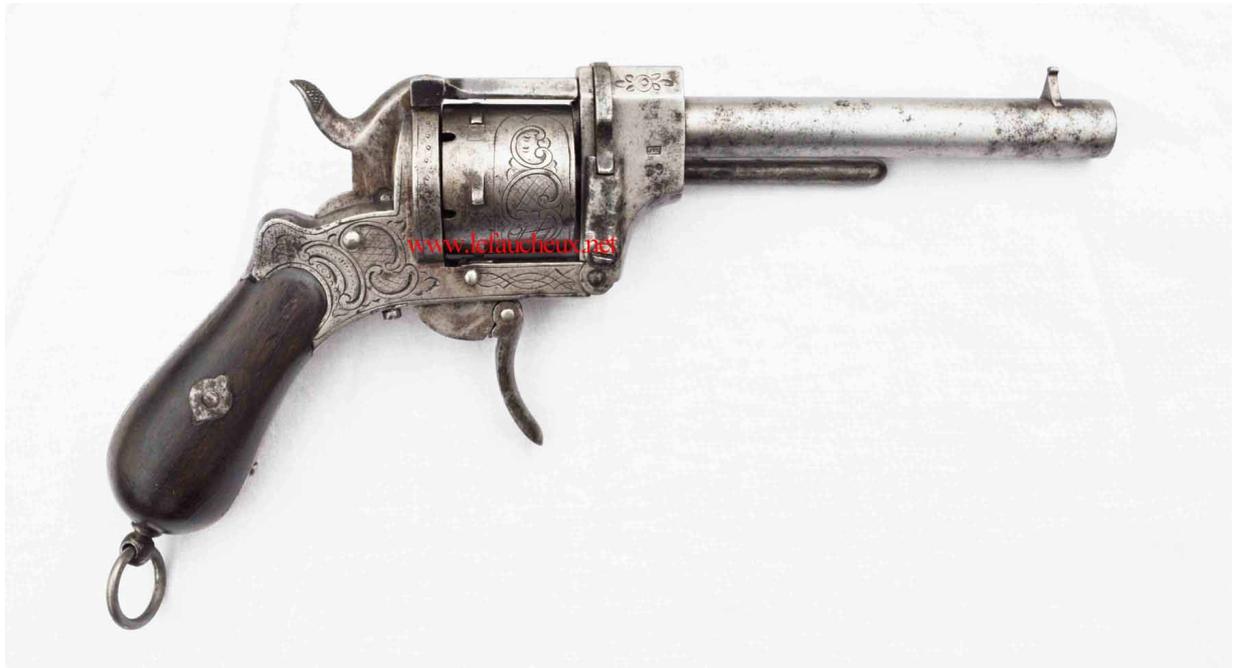


© et ® Lefauchaux Octobre 2016

📅 octobre 28, 2016 👤 Guillaume Van Mastrigt 📁 2 - Double Action, Les Armes

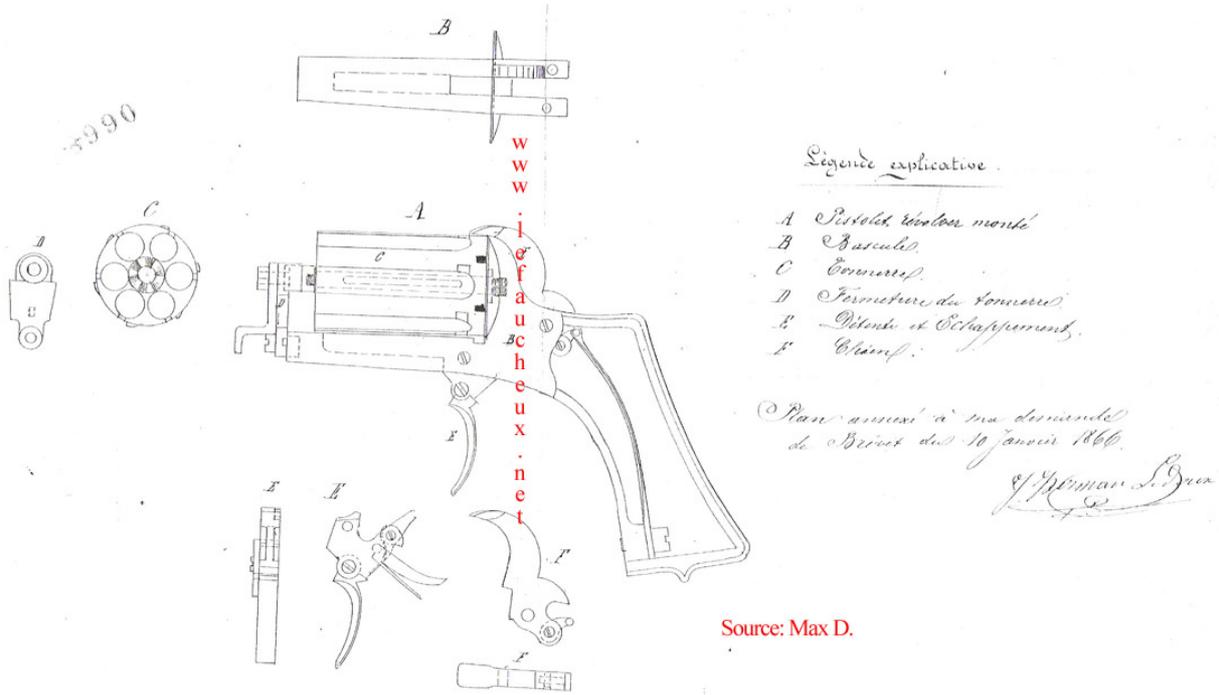
Revolver signé Herman-Ledoux

Revolver 7 mm signé par Joseph Herman-Ledoux selon le brevet de Godefroie Marck.



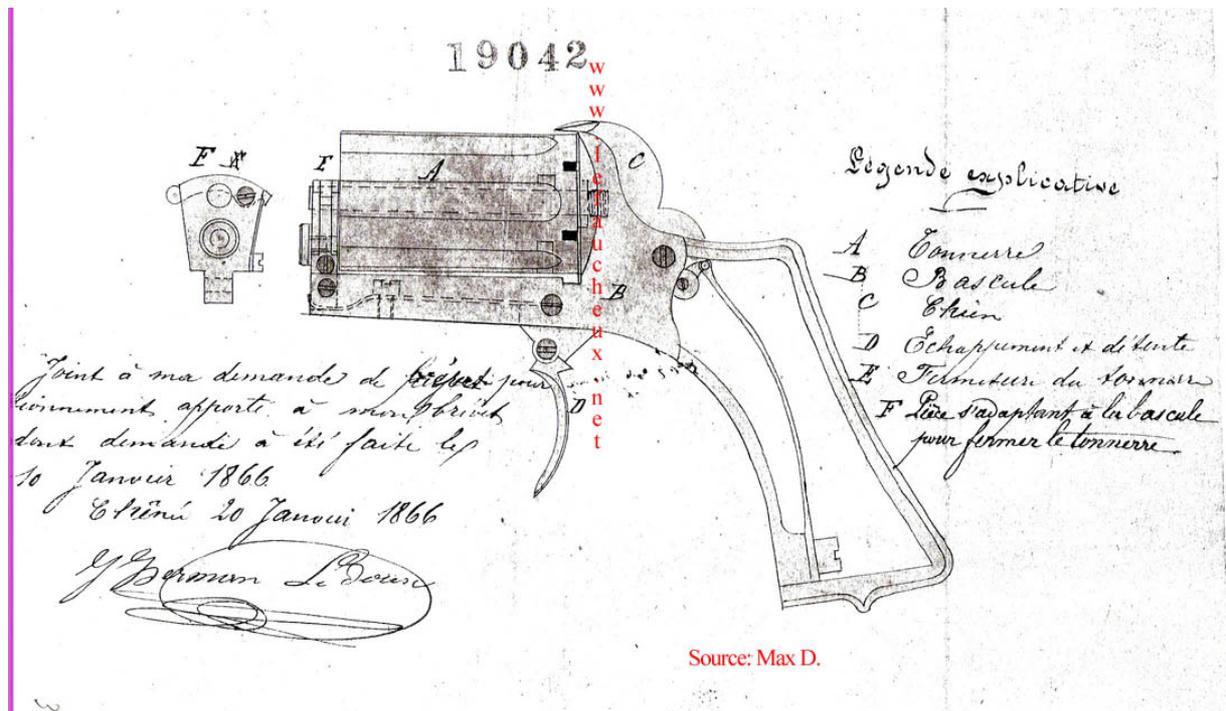
Joseph Herman-Ledoux est armurier à Liège et ses environs. Il y dépose trois brevets.

Brevets : 18990 du 10 janvier 1866, le 19042 du 20 janvier 1866 et le 20465 du 19 novembre 1866 dont nous retrouvons les dessins ci-dessous.



Source: Max D.

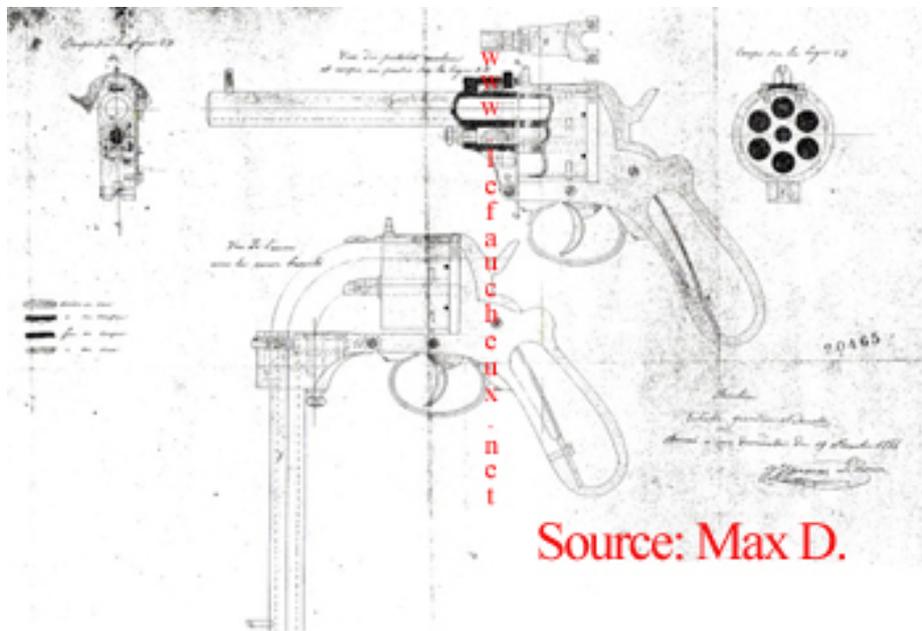
« Brevet du 10 janvier 1866 »



Source: Max D.

« Brevet du 20 janvier 1866 »

Le dessin de brevet qui nous concerne dans cette présentation est celui du 19 novembre 1866.



« Brevet du 19 novembre 1866 »

En 1866 il est installé à Liège, en 1867 à Herstal et ensuite à Chénée, 70 rue de l'église.

Le 22 juillet 1867 et le 15 janvier 1868, Joseph Herman Ledoux cède à Godefroie Marck ses brevets par acte notarial.

Revolver à broche à cadre fermé vissé sur le dessus de la culasse.



De fabrication Liégeoise, le poinçon du banc d'épreuve de la ville est présent, ELG dans un ovale sur le barillet (1846-1893) ainsi que la lettre N couronnée (1853-1877), qui appartient au contrôleur.

Avec le rachat des brevets de Marck par Herman – Ledoux en 1867 et en 1868 nous pouvons donc situer la fabrication de ce revolver entre 1867 et 1877.

N qui semble se retrouver sur le tonnerre côté gauche.

Mécanisme en simple et double action.

Détente repliable, crosse en forme de goutte d'eau avec un anneau.



Un levier d'ouverture se trouve sur le côté gauche du tonnerre, formant un arc de cercle et retenu, de l'intérieur du tonnerre par une vis et du côté droit par un petit ressort, qui glissé dans le pied de ce levier est maintenue par une vis. L'ensemble donne une certaine « souplesse » au levier.



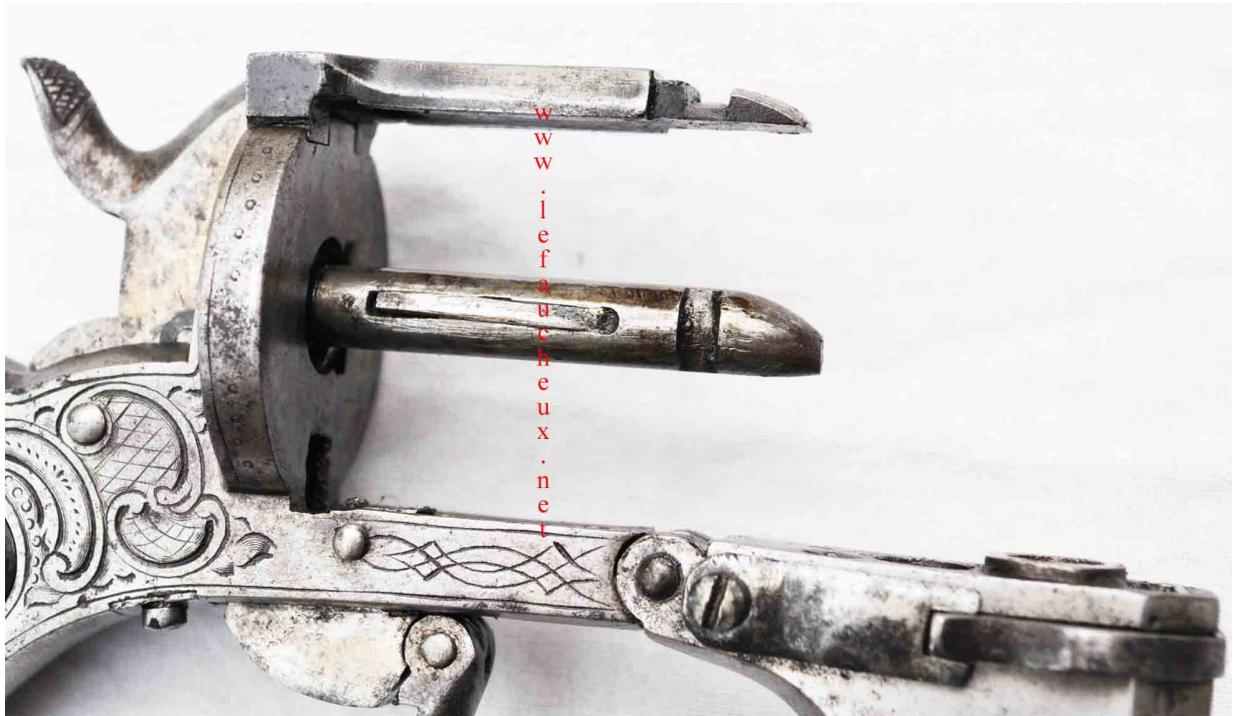
En poussant ce levier du côté gauche du tonnerre légèrement vers le haut il se libère de l'encoche du cadre et de l'axe central, permettant au canon de basculer vers le bas, dégageant le barillet, pour le rechargement.



De ce fait, il n'y donc pas de portière dans la culasse.



Tonnerre imposant de par sa hauteur, enfermant le système de verrouillage.



Sur le côté gauche, sous le levier et devant l'éjecteur il y avait plusieurs mots formant la marque de l'inventeur, aujourd'hui presque illisibles, sur 3 lignes, quelques lettres sont néanmoins partiellement identifiables.



Très probablement l'écriture est :

«G.Marck Breveté Herstal»



La baguette d'éjection fixe, vissée sur le tonnerre gauche, type SW permettant de dégager les douilles du barillet.



Sur le côté droit du tonnerre « JHL » les initiales du fabricant :

« Joseph Herman Ledoux »

et « 39 » juste sous ses lettres est éventuellement un numéro de série.

Sous les plaquettes sur un des montants de la carcasse de la crosse, les lettres « D.L. », qui sont très probablement les initiales d'un sous-traitant ou ajusteur de l'arme.



Barillet, cadre, haut du tonnerre, bâti et crosse finement gravés.

- Poids actuel : 436 grammes
- Longueur totale : 210 mm
- Longueur canon : 110 mm avec tonnerre
 - Diamètre : 13 mm
 - Tonnerre : 20 mm
- Barillet : 6 coups, 7 mm
 - Longueur : 26 mm
 - Diamètre : 31 mm



Sources :

- Texte composé: suivant l'observation et la mesure de l'objet par l'auteur.
- Complété avec les renseignements fournis par GG de Littlegun et par Max D.
- Photos de l'Auteur.
- Dessins des brevets : Max D.

UN GRAND MERCI A EUX

® et © Lefauchaux, octobre 2016

📅 octobre 9, 2016 👤 Guillaume Van Mastrigt 📁 8 - Autres armes



Un modèle 1854 signé par les frères « Orbea Hermanos Eibar »

Un Lefauchaux Modèle 54 Espagnol signé par Orbea Hermanos.

L'Espagne à été le premier pays à suivre l'exemple de la marine Française.



Par ordonnance Royale du 30 Avril 1858, un revolver type Lefauchaux 54 est déclaré réglementaire pour les officiers en remplacement du revolver « Beaumont Adams ».

Presque uniquement fabriqués à la « Manufacture Nationale de Turbia » ou par « Orbea Hermanos » à Eibar, aucun ne porte le poinçon « Lefauchaux » qui doit quand même percevoir une redevance.

Puisque dans plusieurs échanges de courriers entre son collaborateur-coactionnaire, Henry Fernandez-Patto, et Eugène Lefauchaux il sera question de l'Espagne, de rencontre entre lui et des officiers, et des réceptions de caisses envoyés à Bayonne contenant des armes.

Un « modèle 1854 » d'origine espagnole n'est, très souvent, que reconnaissable, d'un « 1854 Lefauchaux », par sa finition et ses marquages, pour le reste les deux armes sont entièrement identique.



Le modèle ici présenté est marqué sur le dessus du canon « Orbea Hermanos Eibar » et sur le tonnerre droit sont numéro de série : 11949.





Sur le barillet et à l'intérieur de la carcasse on trouve un numéro identique : 449



Sur l'embase droite un « O » couronné et sur le pourtour, face interne, de la portère un « C ».



- Poids actuel : 994 grammes

- Longueur totale : 294 mm
- Longueur du canon : 162 mm avec un tonnerre de 34 mm
- Barillet : 6 coups 12 mm à broche.
- Diamètre du barillet: 43 mm
- Longueur du barillet : 34 mm
- Pontet avec repose doigt
- Calotte en forme de diamant avec un anneau
- Plaquette en noyer avec une inclinaison prononcée.



© et ® Lefauchaux, septembre 2016.

📅 septembre 18, 2016 👤 Guillaume Van Mastrigt 📁 1 - Simple Action, 8 - Autres armes



Le LF 83261 , un 1854 issue d'une commande Italienne

Revolver 1854, issu d'une commande Italienne de 1864, le LF 83261



Introduction :

Après acceptation par la Marine, le revolver 1854 classique, est calibré en 12 mm à broche, canon rond avec un pontet rond ou avec un repose doigt et le talon en ovale, soit plat ou en forme « diamant », certains revolvers de ce modèle sont en canon octogonal 9 mm ou 12 mm.

L'Italie sera l'un de ses plus gros, voir le plus gros client avec environs l'achat d'un quart de la production des revolvers 1854 et qui passeront les alpes, soit plus de 28.000 revolvers. J'ignore la quantité exacte puisque je ne connais pas la grandeur de cette dernière commande tardive.

La majorité des commandes seront passées en 1861 et 1862.

Le LF 83261 décrit ici est issu d'une commande Italienne tardive puisque avec ce numéro nous sommes dans la seconde partie de l'année 1864, les marquages « GV » sur le tonnerre gauche et sur le barillet semblent vouloir le confirmer.



Contrairement aux commandes classique Italienne, c'est-à-dire : canon court, pontet rond, talon plat et l'ensemble sans baguette, le LF 83261 est en 12 mm à broche et canon long, pontet avec repose doigt et talon en forme de « diamant » et équipé d'une baguette d'extraction.

Dans les archives d'Eugène Lefauchaux je n'ai trouvé aucune trace de cette commande, par contre ceux de 1861 et 1862 sont bien présentes.

Donc jusqu'à ce jour j'ignorais complètement cette commande tardive de la part des Italiens, c'est mon ami « Mathis M » qui m'a renvoyé vers le livre de « Rolf H. Müller – Geschichte und Technik des europäischen Militärrevolver », Tome 1 page 494 et 508 ».

Dans ce livre l'auteur daté cette série vers 1861 ce qui me semble être une erreur.

Nous pouvons situer la datation de ce revolver après le mois de juin / juillet 1864 et ceci après la fabrication et livraison des revolvers pour la Norvège dont le dernier observé comporte le « LF 82238 » (canon octogonal) mais avant la mise en route de la commande pour la Turquie (vers le LF 97855) et la Roumanie (vers le LF 99180).

La numérotation actuelle de cette commande est à situer entre le « LF827xx » et le « LF 895xx ».

Poinçons et Marquages :



L'ensemble des pièces comporte le numéro « 78 : E », qui correspond à son numéro d'assemblage.



La console droite comporte le marquage « LF 83261 », sur celle de gauche en ovale, « INVon E. LEFAUCHEUX BREVETE sgd (Paris) ».





Sur le devant du barillet et sur le tonnerre droit, un poinçon « GV » ce qui correspond au poinçon d'acceptation de l'armée Italienne.

Sur le devant, sous le canon, au niveau de l'axe central un « 6 ».

Caractéristiques techniques :

- Poids à vide : 1010 grammes
- Longueur total de l'arme : 295 mm
- Longueur du canon : 155 mm

- Calibre : Octogonal sur 34 mm puis rond sur le restant de sa longueur avec un guidon surmonté d'un grain d'orge.
- Intérieur du canon : Rayé de 4 rainures larges, tournant vers la droite.
- Entrée : 11 mm / 11.3 mm
- Sortie : 10.7 mm / 11 mm
- Fixation du canon : vissé par 5 rotations sur l'axe central et maintenu par une vis à l'embase par le pontet.
- Embase de la cage du barillet :
- Largeur : 14.7 mm / 17.1 mm
- Epaisseur : 6.4 mm / 8.4 mm
- Fixation du socle à la carcasse : par 3 vis.
- Mécanisme : Simple Action uniquement.
- Barillet : 6 coups, 12 mm à broche.
- Entrée drageoir : 12 mm
- Sortie drageoir : 11.3 mm
- Diamètre : 42.2 mm
- Longueur: 33.8 mm et 42 mm avec le rochet et anneau
- Arrêteoirs : 5.6 de 6.2 mm / 2.7 mm
- Culasse :
- Diamètre : 7 mm
- Epaisseur du bord : 8 mm
- Epaisseur au centre : 8 mm



- Avec arrêteoir de rotation du canon sur le bord droit de la culasse.
- Grand ressort : Plat, fixé par une grosse vis à la base du bras inférieur.
- Chien : Classique, tête en demi-ovale avec une entaille pour prendre la visée.
- Ressort de rappel de détente : Plat, placé à l'arrière de la détente.
- Pontet : Type repose doigt.
- Talon : De forme ovale en forme de « diamant » se terminant avec un anneau. Solidaire au bras supérieur et fixé par une vis au bras inférieur.
- Baguette d'éjection : En forme de « tête de clou » permettant de repousser les douilles hors du barillet.
- Plaquettes : 2 pièces en bois tenue par une grande vis traversant de part en part la crosse.
- Arme polie blanc.



© et ® Lefauchaux Septembre 2016

📅 septembre 17, 2016 👤 Guillaume Van Mastrigt 📁 1 - Simple Action

Carabine signée Lefauchaux en Cal 24 à broche.

Carabine Lefauchaux mono-coup, Calibre 24.



Pas facile d'attribuer ce fusil à Casimir Lefauchaux ou à une autre personne du 37 rue Vivienne, puisque le poinçon Belge, sous le canon, le « EL » entrelacé est celui en vigueur à partir de juin 1853.



Il est à signaler que Casimir Lefauchaux meurt en janvier 1852.

Ce fusil ne peut donc logiquement pas être attribué à Casimir, mais plus tôt à sa Veuve qui continue le travail jusqu'en 1859, ou encore à Laffiteau-Lefauchaux, mais avant 1865, puisque à partir de cette date il commence à utiliser sa marque personnel sur la bascule, après que sa femme ait reçu le 37, rue Vivienne en héritage.

Caractéristiques techniques :

- Longueur totale : 1100 mm
- Longueur du canon : 730 mm.



- Canon mono coup calibre 24, octogonale au départ sur 255 mm et ensuite rond.
- Verrouillage par une clé en T sous le canon, permettant un démontage très rapide et facile.
- Le premier levier permet la bascule pour chargement, le deuxième, plus petit, permet la séparation canon et fût.





- Platine en arrière à deux paliers.
- Crosse anglaise avec une plaque de couche.

Le chien n'est probablement pas d'origine.

Marquages et Poinçons :

La plupart des marquages et poinçons ce trouvent sur le canon.





L'ensemble de la carabine, sauf le canon est décorée de rosaces et de lianes.



Sur la plaque de couche, il y a 2 lettres, « M.A. », se sont probablement les initiales du propriétaire de l'arme.



Sous le premier levier, un numéro 5808, qu'on retrouve aussi sur le canon ce qui correspondrait au numéro d'assemblage.

Le canon est d'importation Liégeoise, puisqu'on retrouve le « EL » enlacé correspondant au poinçon provisoire de 1853.



Le 15.6 correspond au calibre 24.



Les lettres « JLR » sont probablement les initiaux du canonier.



Le « LF » avec le pistolet brisé suivie d'un numéro 5720 correspond bien à celui de Casimir Lefauchaux ou encore aux occupants du « 37 rue Vivienne à Paris ».



Sur le canon est marqué : « Lefauchaux inventeur à Paris »



® et © Lefauchaux, août 2016.

📅 août 20, 2016 👤 Guillaume Van Mastrigt 📁 7 - Armes de Casimir Lefauchaux

Fusil LF 2164, de Casimir Lefauchaux.

Un fusil à broche par Casimir Lefauchaux (?).



Pas facile d'attribuer ce fusil, puisque le poinçon de St Etienne, sous les canons, est celui en vigueur de 1836 à 1868.



Ce fusil est bien issu du brevet 8955 du 22 Novembre 1849, 2^{ème} additif.

Il est à savoir aussi que Casimir Lefauchaux meurt en janvier 1852.

Ce fusil peut donc logiquement être attribué à Casimir, sa Veuve qui continue le travail jusqu'en 1859, ou encore à Laffiteau-Lefauchaux, mais avant 1865, puisque à partir de cette date il commence à utiliser sa marque personnel sur la bascule, après que sa femme ait reçu le 37, rue Vivienne en héritage.

Détails à lire dans ce livre:

<http://www.crepin-leblond.fr/accueil/750-eugene-lefauchaux-ou-l-apotheose-de-la-saga-familiale-9782703003786.html>

Donc :

Fusil en Calibre 16 à broche, selon le Brevet 8955 du 22 Novembre 1849, 2^{ème} additif, à savoir :



Pour un fusil à bascule : après avoir appuyé sur le « ressort-ergot », on peut fait pivoter le « devant de bois » vers la droite, libérant le « coin de remplissage » entre l'extrémité de la bascule et l'extrémité du « devant de bois, qui glisse vers l'avant et permet de séparer le canon de la bascule.

Canons juxtaposés damassés, chambrés à 75 mm fuyants pour l'emploi de douilles longues.

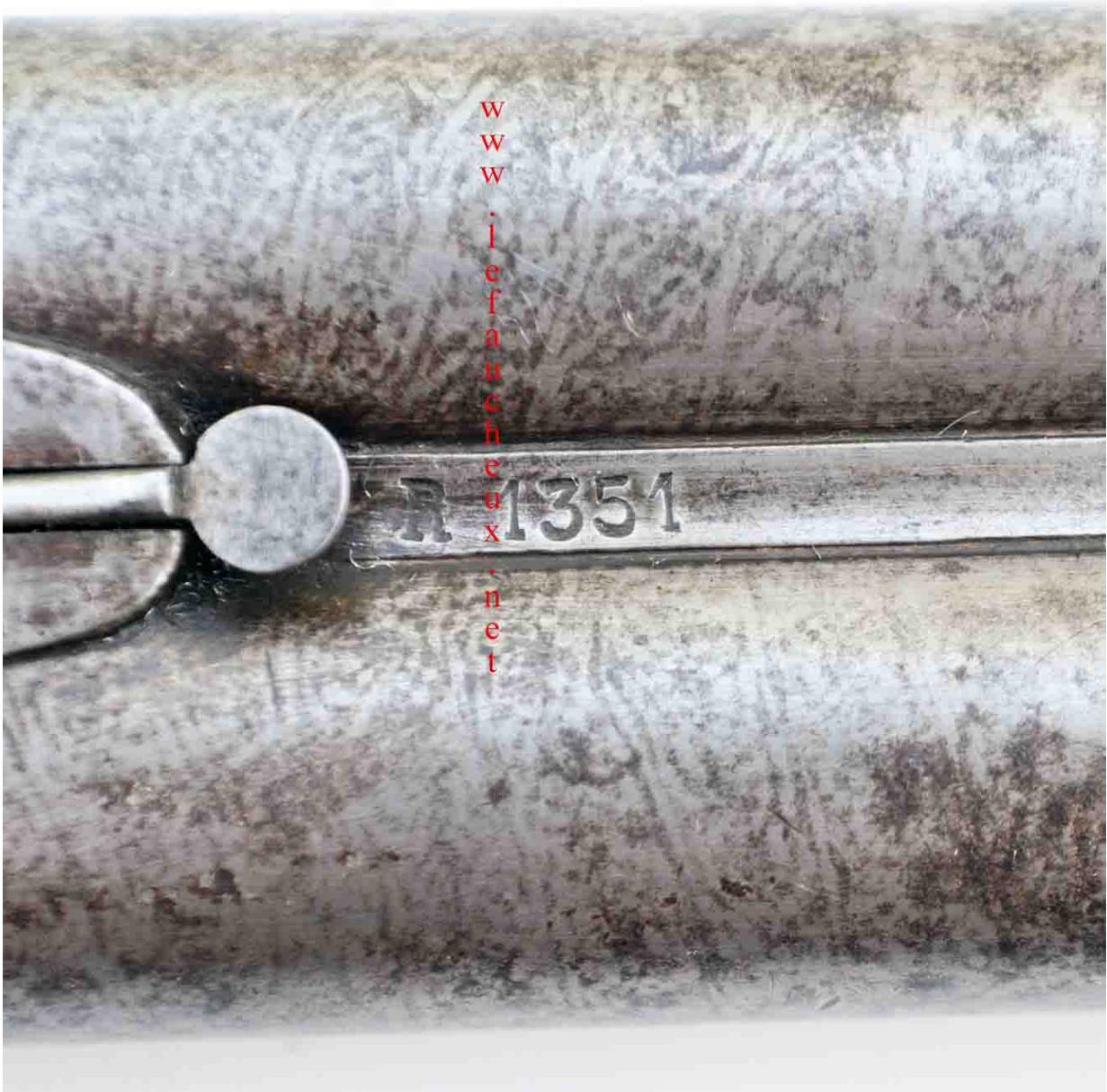


Sur la bande de visée on arrive encore vaguement à lire :

«Lefauchaux Inventeur à Paris »



La signature LF 2164 sous la pièce dite « devant de bois », est celle de Casimir Lefauchaux ou encore du « 37 rue Vivienne ».



Juste devant le petit ressort permettant de bloquer le « devant de bois » : un N° «R1351 »



Sous les canons, le poinçon de St Etienne valable 1836 à Avril 1868 et un restant de nom, il me semble pouvoir lire :

« VEYRON FRERES »



Selon le « Qui est Qui » de l'arme en France :

Veyron frères – Armuriers à St Etienne (Loire). Exposition Universelle de Paris en 1855.



Aucune indication sur le calibre, mais les cartouches de Calibre 16 rentrent parfaitement dedans.



Un numéro 95 sur plusieurs pièces :

- Sur l'extrémité de la bascule, juste devant le tourillon qui reçoit le crochet du canon et sur le dessus de la clé de bascule.
- A l'intérieur des deux platines
- Sur le pontet.



Crosse anglaise avec un coussin de « mise en joue » et platines dites en arrière à deux piliers.



La platine de droite est gravée avec un chevreuil courant, celle de gauche avec un cerf .

Le restant avec des lianes, feuilles et fleurs.



Sous-garde à volute.



- Longueur de la détente d'avant à la calotte de la crosse : 360 mm
- Longueur des canons : 698 mm
- Longueur totale du fusil : 1100 mm



® et © Lefauchaux, août 2016

📅 août 15, 2016 👤 Guillaume Van Mastrigt 📁 7 - Armes de Casimir Lefauchaux

Fièremment propulsé par WordPress